



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

K.768.1-4 – EUMETSAT 2/09

**Notification aux Etats parties à la Convention portant création d'une
Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT),
conclue à Genève le 24 mai 1983**

Adhésion par la République de Pologne

Le 30 juin 2009, la République de Pologne a déposé auprès du Gouvernement suisse son instrument d'adhésion à la Convention du 24 mai 1983 portant création d'une Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques, telle qu'amendée par le Protocole du 5 juin 1991.

Conformément à son article 17, paragraphe 4, la Convention amendée est entrée en vigueur pour la République de Pologne à la date du dépôt de l'instrument d'adhésion, soit le 30 juin 2009.

La présente notification est adressée par le depositaire (www.dfae.admin.ch/depositaire) aux Etats parties, en application de l'article 20 de la Convention.

Berne, le 27 juillet 2009

